LE DROIT AU SEJOUR POUR RAISONS DE SANTE

Dernière mise à jour : 04-06-2008

Le droit au séjour pour raisons de santé

Le droit au séjour pour raisons de santé

De plus en plus de malades se voient refuser le prolongement de leur droit de séjour pour raisons de santé au prétexte que des traitements existent dans leur pays. Autour du récent cas d’une femme malienne diabétique nous verrons quelle est la législation actuelle, comment elle est appliquée et quelles sont ses conséquences pour les personnes en cours de traitement. Avec le Pr Serge Halimi, chef du service de diabétologie-endocrinologie du CHU de Grenoble ; Arnaud Veisse, Directeur du Comède (comité médical pour les exilés) et Stéphane Besançon, nutritionniste, directeur des programmes de l’association Santé Diabète Mali à Bamako. "ECOUTER L'EMISSION" {mp3remote}http://telechargement.rfi.fr.edgesuite.net/rfi/francais/audio/magazines/r100/priorite_sante_20080529_0910.mp3{/mp3remote}